



## N° 92

### EDITORIAL

Par René Schaerer \*

► Quand, au cours d'un accompagnement, un malade nous parle de sa mort, il arrive assez souvent qu'il nous parle de ses obsèques et de sa tombe ou encore du devenir de ses cendres. Cette conversation a souvent un caractère paisible, comme si elle mettait de côté la mort elle-même et ses circonstances. Comme si elle donnait à celui qui nous parle l'assurance d'une pérennité de son désir et de sa liberté. Je me rappelle d'une personne malade qui n'avait aucune famille connue. Elle avait servi toute sa vie comme employée dans une communauté religieuse. Se sentant pauvre, elle avait économisé des années durant pour avoir sur sa tombe « un beau monument ». A sa mort, les religieuses avaient voulu tenir compte de sa volonté mais la somme était si importante que, le beau monument étant payé, il restait encore assez d'argent pour faire un don qui me fut remis pour la recherche, ...ou pour JALMALV ; je ne sais plus ! Privée de descendance, comme le roi Mausole ou l'empereur Hadrien, elle avait eu besoin d'assurer un souvenir qui soit digne d'elle. Le souvenir peut donc être attaché à un lieu !

► Les proches, quant à eux, ont plus de peine à faire des projets pour les obsèques de la personne aimée de son vivant, comme par superstition, et on peut le comprendre. En revanche, après le décès et dans la période du deuil, ils se disent apaisés d'avoir suivi les « dernières volontés » de leur défunt ou, lorsqu'il n'en avait pas exprimé, d'avoir organisé une cérémonie et donné une sépulture qui soient l'une et l'autre fidèles au souvenir qu'ils veulent garder de lui. Le choix du lieu et l'aspect de la tombe contribuent à cet apaisement. Louis-Vincent Thomas et son école nous ont appris à voir dans les obsèques et la sépulture des actes d'oblation à l'égard des défunts en sorte que leur souvenir ne perturbe pas notre deuil. On verra dans ce numéro que le cimetière, - ou le lieu de dispersion des cendres, - ne sont pas, et de loin, l'unique lieu du souvenir de ceux que nous avons perdu. Parmi les lieux du souvenir, ils ont la particularité fondamentale d'être des lieux d'inhumation, tant le retour à la terre compte dans nos représentations de la mort. Le mot lui-même, « cimetière » désigne étymologiquement un « lieu pour dormir », un peu comme la vieille expression : « Ici repose... » C'est de la pacification du souvenir des vivants que ces expressions nous parlent ! D'où, sans doute, l'immense frustration de ceux et celles qui ignorent le lieu où « reposent » les restes de leur « disparu ».

► L'école de L-V. Thomas nous a appris également que « la place des morts » importe non seulement pour les proches mais aussi pour la société. C'est une exigence de toute société que de savoir quand et où sont inhumés ses membres défunts, ceci, comme l'a écrit P.Baudry, pour leur assigner une place fixe qui soit clairement « en dehors » de l'espace des vivants. Il ne s'agit plus ici du souvenir mais de l'organisation de l'espace social. La société organise en effet le souvenir de ses défunts de façon souvent indépendante des lieux d'inhumation<sup>1</sup>, autour par exemple des monuments aux morts ou des statues de ses héros. Mais le cimetière, pour elle, est la place des morts avant d'être un lieu pour le souvenir.

---

<sup>1</sup> Elle sait donner toutefois une sépulture aux plus grands des siens, tout au moins à ceux qu'elle veut honorer, comme notre Panthéon.

*\* René Schaerer, professeur honoraire de cancérologie, université Joseph Fourier, Grenoble.*



► Ce numéro a été bâti à la suite d'une conférence donnée à Grenoble par Madame Legrand-Séville et organisée à l'initiative du GREAM<sup>2</sup>, un collectif d'associations dont JALMALV-Grenoble est membre. Nous avons découvert, en entendant les témoignages donnés à l'issue de cette conférence, à combien d'autres lieux peut être associé le souvenir de nos défunts. Mais nous avons découvert aussi le rôle unique et particulier des lieux d'inhumation. Marquer par un symbole le souvenir de la personne pour dire ce qu'elle reste pour nous, exprimer notre chagrin ou crier notre révolte, n'a pas le même sens et n'équivaut à ce que représente la tombe véritable ou le lieu de dispersion des cendres. Ces objets et ces lieux, - bouquets du bord des routes, sites Internet, tombes virtuelles, « blogs », autels domestiques, cérémonies anniversaires...- ont une fonction privée pour ceux-là seuls qui ont connu la personne disparue. Cette fonction est bien de rappeler le souvenir mais elle est indépendante du lieu d'inhumation ou de disparition. Qu'on me pardonne d'avoir osé reproduire ici « *le Lac* » d'A. de Lamartine, grâce à l'amicale tolérance du Comité de Rédaction ! Nous aurions pu, aussi bien, rappeler « *Sur ta tombe* » de Victor Hugo, ou « *Le cimetière marin* » de Paul Valéry, et combien d'autres. Mais « *Le Lac* » me paraît illustrer mieux qu'aucun autre comment un objet, une musique, une odeur, un paysage, peuvent devenir les symboles du souvenir.

► Comme nous l'avons annoncé, notre numéro contient aussi un second dossier sur la fin de vie à domicile. Il est consacré à cette profession assez nouvelle que l'on appelle les « *auxiliaires de vie sociale* » et dont nous illustrons la formation et la fonction. Nous poursuivrons cette documentation dans nos deux prochains numéros, le dernier (septembre 2008) lui étant entièrement consacré et abordant une réflexion sur les enjeux et le sens de la fin de vie à domicile.

\*\*\*\*\*

---

<sup>2</sup> GREAM : Groupe de Réflexion autour de la Mort .